



Cession de la division PlanetArt à GA Credit et à la Direction finalisée

Claranova devient un « pure player » de l'édition de logiciels

Dette brute du Groupe réduite de plus de 90 M€

Paris, France - le 30 juin 2025 - 19h. Claranova (Euronext Paris : FR0013426004 - CLA ou « le Groupe ») annonce avoir finalisé avec succès la cession de la division PlanetArt au fonds Atlantic Park de General Atlantic Credit et à l'équipe de direction de PlanetArt, ce lundi 30 juin 2025, pour 169,5 millions de dollars¹ américains (soit environ 145 millions d'euros).

Claranova ouvre un nouveau chapitre de son histoire et devient un « *pure player* » de premier plan dans l'édition de logiciels, positionné sur trois segments à fort potentiel que sont les Utilitaires ([Adaware](#)), le PDF ([SodaPDF](#)) et la Photo ([inPixio](#)). Ce recentrage stratégique va nettement améliorer les performances financières du Groupe qui bénéficiera d'un niveau de rentabilité opérationnelle² supérieur à 20% (contre moins de 10% les dernières années), d'un résultat net largement positif et d'un endettement fortement réduit.

Eric Gareau, Directeur Général de Claranova, a déclaré : « *La cession de PlanetArt est bien plus qu'une opération financière, c'est un tournant stratégique pour Claranova. En devenant un pure player de l'édition de logiciels, nous affirmons notre ambition de devenir un acteur de référence sur ce marché, avec une offre claire, cohérente et portée par trois segments forts.*

Je tiens à saluer le travail des équipes de Claranova et de notre Conseil d'Administration, qui se sont mobilisés pendant de longs mois pour mener à bien cette opération. Leur rigueur, leur persévérance et leur professionnalisme ont été déterminants dans la réussite de cette cession.

Ce recentrage nous permet de repartir sur des bases solides avec un périmètre simplifié, une rentabilité améliorée et une structure financière renforcée. Nous sommes désormais pleinement tournés vers l'avenir, avec la volonté de renouer avec une trajectoire de croissance durable et rentable, en capitalisant sur notre savoir-faire technologique et notre capacité à innover.»

Désendettement significatif et renforcement de la structure financière du Groupe

Comme détaillé dans le communiqué du 23 juin 2025, le prix total pour la valeur des titres PlanetArt a été fixé à 169,5 millions de dollars dont 82% au bénéfice de Claranova soit 139 millions de dollars (ou environ 119 millions d'euros)³ et 18% au bénéfice des managers de PlanetArt.

Dans le cadre de la cession de PlanetArt, et conformément au rapport de l'expert indépendant et à la documentation soumise à l'Assemblée Générale du 27 juin 2025⁴, l'opération étant prévue « sans dette et sans cash », la trésorerie nette de PlanetArt demeure dans l'entité, soit un montant d'environ 20 millions de dollars⁵.

Il est prévu que Claranova perçoive 110 millions d'euros le 30 juin 2025, l'encaissement du solde étant différé sur 12 mois. Ces fonds, versés en une seule fois à la signature de l'opération, ont servi à réduire significativement la dette brute du Groupe qui est passée de 153 millions d'euros au 31 décembre 2024 à 50 millions d'euros au 30 juin 2025⁶. Dans le cadre de sa communication du 23 juin 2025, la Société a communiqué sur un niveau d'endettement financier net au 31 décembre 2024 retraité post opérations de Claranova de 31,5 millions d'euros. Sur la base des informations dont elle dispose, la Société estime que sa situation d'endettement financier net au 30 juin 2025, et après prise en compte de l'intégralité des impacts de

¹ Ce montant représente 100 % de PlanetArt Holdings Inc.

² En termes de ROC normalisé.

³ Hors abandons en compte courant au profit de Claranova.

⁴ Informations disponibles sur le site de la Société, section Investisseurs / Assemblée Générale / AGO 27 juin 2025.

⁵ Dette Cathay remboursée au closing pour 10 M\$ et trésorerie pour 30 M\$.

⁶ Dette brute post opération : Cheyne 45 M€, BPI 4 M€, PGE 1 M€, dont 3 M€ inférieure à 1 an.

la cession⁷, pourrait être d'un niveau proche de 40 millions d'euros. Cette diminution de plus de 60% de la dette brute depuis le 31 décembre 2024, vient significativement renforcer la structure financière du Groupe, tout comme la plus-value de l'opération, estimée à plus de 84 M€, qui sera enregistrée en produit exceptionnel dans les comptes 2024-2025 et permettra aux capitaux propres de redevenir largement positifs.

Claranova entend refinancer dès que possible, le reliquat de la dette Cheyne, d'un montant de 45 millions d'euros, afin de bénéficier de conditions d'emprunt conformes à son profil de risque rétabli.

Présentation du nouveau plan stratégique le 31 juillet 2025

Le Groupe présentera une mise à jour de son plan stratégique et de ses objectifs pluriannuels lors de la présentation de son chiffre d'affaires 2024-2025, le 31 juillet à l'occasion d'un webinaire investisseurs.

Agenda financier :

31 juillet 2025 : Chiffre d'affaires annuel 2024-2025 et Plan stratégique 2025-2030
29 octobre 2025 : Résultats annuels 2024-2025

Numéro dédié aux actionnaires individuels : **0805 29 10 00** (appel non surtaxé).
Ligne ouverte du mardi au jeudi de 14h à 16h

À propos de Claranova :

Claranova est un acteur incontournable dans l'édition de logiciels sur les segments de la Sécurité, du PDF et de la Photo. Résolument tourné vers l'international, le Groupe réalise plus de 100 millions d'euros de chiffre d'affaires, dont 95 % à l'étranger.

A travers ses produits et ses solutions commercialisés dans plus de 160 pays, le Groupe vise à « Transformer l'innovation technologique en solutions centrées sur l'utilisateur ». Capitalisant sur son expertise en marketing digital, l'IA et l'analyse des données de plus de 40 millions de clients actifs dans le monde, Claranova développe des solutions technologiques disponibles sur internet, mobile et tablette, à destination d'une large clientèle de particuliers et de professionnels.

Positionné sur des marchés à fort potentiel, le Groupe entend poursuivre sa croissance en privilégiant la rentabilité et l'excellence opérationnelle, conformément à sa feuille de route stratégique « One Claranova ».

Claranova est éligible au PEA-PME

Pour plus d'informations sur le groupe Claranova :

<https://www.claranova.com> ou https://twitter.com/claranova_group

À propos de General Atlantic Credit et d'Atlantic Park

General Atlantic Credit (« GA Credit ») est la plateforme d'investissement spécialisée en crédit de General Atlantic, un investisseur mondial de premier plan orienté vers les entreprises à fort potentiel de croissance. La stratégie Atlantic Park de GA Credit est de fournir, via une approche flexible, des capitaux à des entreprises de grande qualité à la recherche d'un partenaire stratégique à différents stades du cycle de vie de l'entreprise et de son activité. Cette approche partenariale permet à Atlantic Park de créer des solutions en capital personnalisées, adaptées aux besoins spécifiques des entreprises.

Au 31 mars 2025, General Atlantic gère environ 108 milliards de dollars d'actifs, toutes stratégies confondues, avec plus de 900 professionnels répartis dans 20 pays répartis dans cinq zones géographiques.

Pour plus d'informations sur General Atlantic, veuillez consulter le site : www.generalatlantic.com.

Avertissement important :

Ce document contient des déclarations prospectives qui impliquent des risques et des incertitudes, y compris des références, concernant la croissance et la rentabilité attendues du groupe à l'avenir, qui peuvent avoir un impact significatif sur les performances attendues indiquées dans les déclarations prospectives. Ces risques

⁷ Impact change EUR/USD.

et incertitudes sont liés à des facteurs qui échappent au contrôle de la société et ne peuvent être estimés avec précision, tels que les conditions du marché ou le comportement des concurrents. Toutes les déclarations prospectives faites dans ce document sont des déclarations sur les estimations et les attentes de Claranova et doivent être évaluées en tant que telles. Les déclarations prospectives comprennent des déclarations qui peuvent concerner les plans, les objectifs, les stratégies, les buts de Claranova, les événements futurs, les revenus futurs ou les synergies, ou la performance, et d'autres informations qui ne sont pas des informations historiques. Les événements ou résultats réels peuvent différer de ceux décrits dans le présent document en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes qui sont décrits dans le Document d'Enregistrement Universel 2023-2024 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 31 octobre 2024 sous le numéro D.24-0787.